

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
du mercredi 27 Novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 18 h 30, les membres de l'Association Culturelle Juliobona se sont réunis, en Assemblée Générale, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- * Validation du P.V. de l'Assemblée Générale de l'exercice 2022-2023
- * Approbation du rapport moral de la Présidente
- * Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024
- * Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes
- * Approbation du rapport d'activités
- * Budget prévisionnel 2024/2025
- * Projet artistique et culturel 2025/2028
- * Election des membres actifs
 - Membres sortants :
 - Emmanuel Tessier
 - Oceng Oryema
 - Claire Ruiz
 - Thierry Gimay
 - Marie-Claire Lemerancier-Tocqueville
- * Questions diverses.

Présences :

- Membres de droits (2 membres présents)
- Membres associés (3 membres présents dont 1 représenté)
- Membres actifs (50 membres dont 16 représentés)

Tous ont élargé la feuille de présence.

Sont également présents :

Monsieur Philippe RENAULT, directeur
Madame Emeline GROS, secrétaire Générale
Monsieur Sébastien LEMOINE, administrateur
Madame Myriam MOUSSADIK, expert-comptable
Monsieur Hugues CAHAN, commissaire aux comptes

Madame Denise Orange ouvre la séance.

Validation du P.V. de l'Assemblée Générale de l'exercice 2022-2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022-2023.

Approbation du rapport moral de la Présidente

Rapport Moral de la présidente

*« Madame le Maire,
Mesdames, Messieurs,*

Bienvenue à tous.

Comme tous les ans, c'est un réel plaisir de vous accueillir pour cette nouvelle « Assemblée Générale » moment essentiel dans la vie d'une association qui cette fois-ci est électorale, 5 personnes du collège « membres actifs » sont sortants.

Cette AG couvre l'exercice du 1 juillet 2023 au 30 juin 2024.

Que nous donne à vivre un lieu comme le nôtre ?

Du vivant, de l'éphémère, de l'unique, du partage, de l'apprentissage, de la découverte, des émotions, des rires, des larmes.

Mais encore ?

Si l'on vient au Centre Culturel, en général pour se divertir, il ne peut pas, il ne doit pas être réduit à cela. Un lieu culturel c'est en effet du visible mais aussi de l'invisible.

Le visible c'est ce qu'on appelle la diffusion, ce que chaque spectateur peut voir sur la scène sans difficulté en fréquentant le lieu.

Et puis il y a l'invisible, moins accessible à la majorité du public mais tout aussi important pour que l'ensemble fonctionne.

Il s'agit de tout ce qui concerne les Actions Culturelles, notamment auprès du jeune public, les artistes en résidence qui eux même porteront des projets artistiques auprès de la population, ou encore l'apport financier aux coproductions en soutien à la création.

Pour donner une idée concrète de cette activité plus discrète, il faut savoir que pour une représentation d'1h30, il existe, entre autres, un temps de montage, démontage qui peut prendre plusieurs heures voire plusieurs jours mais aussi un important travail de maintenance de tout le matériel technique.

Que pour finaliser un contrat artistique, il faut tout d'abord bien connaître les attentes du public, être à l'affût, se déplacer dans les salles de spectacles, être un bon négociateur,

Que pour prendre soin des artistes, du public ou du lieu et en faire un endroit accueillant pour tous, il faut qu'il y ait de vraies personnes attentives et efficaces aux manettes.

Sans ce travail plus souterrain, cet endroit serait bancal. Il va de soi que le premier donc le visible est indissociable du second, soit l'invisible.

Pour tout ce que je viens d'évoquer on se doit absolument de remercier toute l'équipe soit 9 personnes, sans compter les intermittents, pour leur investissement au quotidien, leur efficacité et leur bonne humeur.

D'autant plus que cette saison fut particulière et a demandé à tous les salariés un surcroît de travail pendant plusieurs mois.

Particulière, puisqu'elle a vu le départ au mois de février, de notre directeur, Benoît Geneau, vers d'autres responsabilités. Il a pris, en effet, la direction du théâtre « Le Rive Gauche » à Saint Etienne du Rouvray,

J'avoue que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous l'avons laissé partir mais en lui souhaitant, tout de même, le meilleur puisque ce nouvel engagement lui permettait de se rapprocher de sa famille et de prendre la gestion d'un lieu d'une grande capacité.

Je voudrais profiter de ce moment pour souligner tout le travail accompli par Benoît, l'excellence de sa programmation, la mise en place d'actions culturelles pertinentes, l'ouverture du lieu à de nombreuses Compagnies d'artistes sans oublier sa gestion solide des finances et humaine de l'équipe... Il a su ramener de la transparence et de la bienveillance dans ces murs. Encore une fois au cours de la saison passée il nous a fait voyager de Cuba en Estonie, du Canada en Guinée, de Suisse en Belgique et même des USA au Japon. Mais je garderai mon coup de cœur pour Hervé Koubi et son magnifique ballet «Sol Invictus».

Qui dit départ dit arrivée. Il a fallu, avec une certaine inquiétude, recruter. La barre était haute. Un certain nombre de candidatures intéressantes se sont proposées mais nous sommes toutes et tous tombés d'accord pour retenir celle de Philippe Renault. Son parcours, ses compétences de direction, sa connaissance du territoire, son projet culturel nous ont convaincu.

Philippe Renault est donc devenu notre nouveau directeur le 2 juillet 2024.

C'est avec plaisir que je lui donne toute ma confiance pour la suite de son travail au sein de notre association. Je sais qu'il apportera un travail de qualité, de l'écoute et de la rigueur dans la gestion budgétaire.

Il aura la charge d'un lieu en bonne santé financière puisque cet exercice est clôt avec un excédent de 9000 euros, bénéficiant d'une fréquentation remarquable avec un taux de remplissage avoisinant les 90%, d'une vente de 456 passeports sur toute la saison ainsi que de 374 adhésions.

Comme il se doit, je terminerai par les traditionnels remerciements.

Bien évidemment un grand merci à la municipalité de Lillebonne en la personne de Madame le Maire, Christine Deschamps et de son adjointe à la culture, Madame Marie-Hélène Longo, pour l'importante subvention qui nous est allouée chaque année et pour leur soutien sans faille.

Merci à La Région, au Département, à La DRAC, à l'Odia.

Merci également aux membres du Conseil d'Administration pour leur investissement associatif.

A nouveau merci envers l'équipe qui a brillamment fait face durant 5 mois à l'absence de direction.

Je vous réitère ma confiance et mon soutien.

Et comme je le disais l'an passé beaucoup, beaucoup d'applaudissements pour le public fidèle, sans eux rien de cette aventure n'existerait. »

Denise ORANGE
Présidente

DEUXIEME RESOLUTION

Le rapport moral 2023-2024 présenté par la Présidente est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Les comptes 2023-2024 est présenté par madame Myriam MOUSSADIK, expert-comptable KPMG (Cf annexe 1).

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices le compte de résultat présente un excédent de 9 112 €.

TROISIEME RESOLUTION

Le rapport financier de l'exercice clos le 30 juin 2024 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur Hugues CAHAN, commissaire aux comptes à la société COGEBS certifie les comptes sans réserve ni observation. Il précise ne pas avoir de remarques particulières à faire sur l'exercice clos au 30 juin 2024.

QUATRIEME RESOLUTION

Le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 30 juin 2024 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Madame Claire RUIZ, trésorière propose à l'assemblée d'affecter le résultat au report à nouveau, laquelle se prononce favorable à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activités

Monsieur Philippe RENAULT, directeur, présente le rapport d'activité 2023-2024 (Cf annexe 2).

CINQUIEME RESOLUTION

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Budget prévisionnel 2024/2025

Monsieur Philippe RENAULT présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025. Celui-ci est équilibré à 975 521 €.

	CHARGES			RECETTES	
DIFFUSION	287 510 €			RECETTES PROPRES	175 900 €
AIDE A LA CREATION	4 417 €			SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	655 250 €
EDUC. ART. ET CULTURELLE	104 100 €			SUBVENTIONS SUR PROJETS	40 000 €
EXPOSITIONS	0 €			AUTRES RECETTES	104 371 €
CINEMA	6 950 €				
COMMUNICATION	21 020 €				
SALAIRES	398 794 €				
FONCTIONNEMENT	152 730 €				
TOTAL	975 521 €			TOTAL	975 021 €

Les budgets des saisons à venir sont abordés avec prudence, précise monsieur Philippe RENAULT, avec des dispositifs d'aide à l'emploi qui prennent fin et des charges liées aux frais de sécurité pour les spectacles et les accueils divers.

Une réflexion pourrait être menée sur la politique tarifaire ainsi que sur les opportunités de location du lieu.

SIXIEME RESOLUTION

Le budget prévisionnel pour la saison 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

Projet artistique et culturel 2025/2028

Monsieur Philippe RENAULT présente à l'assemblée les pistes de réflexion sur le projet artistique et culturel 2025-2028.

Outre la continuité du travail engagé, il souhaite :

- Un projet « plus intégré » afin de sortir du travail en silo et créer des passerelles entre les actions de diffusion, de soutien à la création, et l'éducation artistique et culturelle.
- Réinvestir le Centre Culturel dans tous ses espaces : Café, hallé d'accueil, salle audio...

- Infuser la Ville : Aller à la rencontre des publics (spectacles hors-les-murs) et multiplier les collaborations.

SEPTIEME RESOLUTION

Les pistes de projet artistique et culturel sont approuvées à l'unanimité

Election des membres actifs

Les cinq membres sortants se représentent :

- Monsieur Emmanuel TESSIER
- Monsieur Oceng ORYEMA
- Madame Claire RUIZ
- Monsieur Thierry GIMAY
- Madame Marie-Claire LEMERCIER-TOCQUEVILLE

Deux membres de l'assemblée souhaitent se présenter :

- Madame Wendy ESTANO
- Madame Caroline LEGRIX

L'assemblée procède au vote par bulletins secrets.

Résultats des votes :

- | | |
|---|---------|
| - Monsieur Oceng ORYEMA | 46 voix |
| - Madame Marie-Claire LEMERCIER-TOCQUEVILLE | 45 voix |
| - Madame Claire RUIZ | 43 voix |
| - Monsieur Thierry GIMAY | 38 voix |
| - Madame Wendy ESTANO | 30 voix |
| - Monsieur Emmanuel TESSIER | 26 voix |
| - Madame Caroline LEGRIX | 22 voix |

HUITIEME RESOLUTION

Sont élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration dans le collège des membres actifs :

- Monsieur Oceng ORYEMA
- Madame Marie-Claire LEMERCIER-TOCQUEVILLE
- Madame Claire RUIZ
- Monsieur Thierry GIMAY
- Madame Wendy ESTANO

Questions diverses

- Politique tarifaire

Des réflexions sont menées sur un ajustement de la politique tarifaire avec quelques pistes :

- Intégrer un tarif spécifique pour les personnes bénéficiant des minimas sociaux
- Limiter le nombre de passeports vendus et/ou ajuster leurs tarifs

- Fréquentation cinéma et communication

- Le cinéma dit art&essai ne génère pas une fréquentation très importante quel que soit le cinéma. Le cinéma à Juliobona est une activité annexe et ponctuelle qui ne le rend pas toujours visible. Il y a aussi une forte proposition sur le territoire (les 3 colombiers, Xenon). Il y a certainement un effort en termes de communication à faire mais aussi repenser la proposition cinéma en général.

- File d'attente

- La salle n'a pas été numérotée lors de sa réfection. Il est difficile aujourd'hui de passer en salle numérotée qui, seul permettrait de réduire le temps d'attente à l'entrée de la salle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame la Présidente lève la séance à 21h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et le secrétaire.

Denise ORANGE, Présidente



Oceng ORYEMA, Secrétaire

